



Laténa



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Bulletin des Communes N°33 - Vendredi 11 septembre 2026

Quand l'eau trace un nouveau chemin



Cressier a inauguré le Grand Tour de l'Eau, un parcours de 12 km imaginé par Cressier Solidaires. Entre nature, patrimoine et mémoire de la crue de 2021, une centaine de participants ont découvert à pied ou à vélo le cheminement du Ruhaut et du Mortruz, ainsi que les travaux de sécurisation réalisés. Une journée conviviale qui a aussi mis en lumière la solidarité et la résilience du village, comme nous l'explique Geneviève Charrière en page 11

ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL

Maintenance • Dépannage • Conseil
Depuis 1999

Christian Studer www.ordifute.ch
info@ordifute.ch 032 846 13 40

**Pompes funèbres
Grau**

24h/24 032 751 28 50
BREVET FÉDÉRAL - MEMBRE ASSF

Depuis 1959
une famille au service des familles
Prévoyance funéraire

Croix-Blanche à Cressier
C'est parti comme un coup de fusil

Votre éco-construteur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction
- Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch

marti arc jura



AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER - LATÉNA - LE LANDERON - LIGNIÈRES



CARTE JOURNALIÈRE DEGRIFIÉE COMMUNE

Partez à la découverte de la Suisse à prix réduit avec la carte journalière dégriffée Commune, disponible dans votre commune et dans les villes suisses sélectionnées.

• Principe simple et avantageux

Plus vous achetez tôt, plus vous économisez! Disponible uniquement auprès de notre guichet, cette carte n'est pas réservée exclusivement aux habitant-es de chaque commune.

Obtenez-la sous forme papier ou par e-mail selon votre préférence.

• Vente uniquement en prévente

Anticipez vos voyages! La carte journalière dégriffée Commune est disponible en prévente dès 6 mois avant le départ et jusqu'à la veille de celui-ci.

Aucun achat ne sera possible le jour du voyage.

• Votre voyage, votre identité

La carte est nominative et requiert une pièce d'identité officielle lors des contrôles. Aucune revente ou transmission n'est autorisée, garantissant ainsi votre expérience de voyage personnalisée.

Tarifs

Assortiment

2^e classe avec demi-tarif
2^e classe sans demi-tarif
1^{ère} classe avec demi-tarif
1^{ère} classe sans demi-tarif

Niveau de prix 1

Disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage

39 francs
52 francs
66 francs
88 francs

Niveau de prix 2

Disponible jusqu'à la veille du voyage

59 francs
88 francs
99 francs
148 francs

Pour savoir où, quand et à quels prix la carte journalière dégriffée Commune est disponible, vous pouvez consulter la page www.cartejournaliere-commune.ch ou scanner le code QR:



LE LANDERON



AVIS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES

(LOGEMENTS POUR HABITATION ET LOCAUX COMMERCIAUX)

Nous demandons à tous les propriétaires de bien vouloir annoncer tout changement de locataire selon les articles 15 et 17 de la loi concernant l'harmonisation des registres officiels de personnes et le contrôle des habitants (LHRCH); ceci afin que les listes des habitants landeronnais et des entreprises ou indépendants sis sur la commune du Landeron soient mises à jour.

Art. 15 'En vue de l'introduction et de la mise à jour de la numérotation des logements, les propriétaires-bailleurs ou leurs mandataires chargés de la gérance (désignés ci-après: les propriétaires) sont tenus de fournir la liste, par bâtiment, des logements et de leurs locataires.

Art. 17 'Les propriétaires sont tenus d'annoncer au service communal du contrôle des habitants l'arrivée ou le départ de locataires, en indiquant les numéros des bâtiments et des logements concernés, même en cas de déménagement au sein du même bâtiment ou groupe de bâtiments, ainsi qu'en cas de réunion ou de division de logements.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

L'administration communale

LE LANDERON



LOCATION DES SALLES COMMUNALES: SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS - NOUVELLE RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

Le Conseil communal a ordonné l'inspection des salles communales en matière de prévention incendie. Les résultats de ces visites sont connus pour les salles de gym, le foyer et l'aula du Centre des Deux Thiellles et des mesures s'imposent.

L'analyse menée par un expert AEAI a conclu qu'il était nécessaire de revoir la réglementation et les conditions d'utilisation des salles de gym, de l'aula et du foyer du Centre des Deux Thiellles. Des adaptations sont également nécessaires pour la salle du Caveau.

Ainsi, la capacité des salles de gym passe de 300 personnes à 200 personnes par salle pour une contenance totale de 600 personnes avec les deux cloisons ouvertes. Désormais, le foyer pourra être loué uniquement pour des apéritifs, aménagé de quelques tables hautes. Il ne pourra plus être utilisé comme lieu de cafétéria qui engendrait la présence d'une multitude de tables et chaises au sein de l'espace dédié aux voies de fuite. Les normes relatives à ces dernières sont très astreignantes et limitent par conséquent l'utilisation du foyer. L'aula et sa mezzanine peuvent toujours accueillir 300 personnes.

S'agissant du Caveau, salle emblématique de l'Hôtel de Ville du Landeron, celui-ci doit être limité à 49 personnes. Cette restriction oblige le Conseil communal à ne plus organiser certaines manifestations ou rencontres communales dans ce lieu historique, comme les séances du Conseil général par exemple.

Les règlements et conditions de location des différentes salles ont été adaptés et sont publiés sur le site internet de la commune (Découverte – Cultures, sports, loisirs).

Des travaux de rénovation sont prévus en principe pour la fin de l'année au rez-de-chaussée du château. Le but est de proposer une salle supplémentaire à la location, équipée d'une cuisine et de sanitaires.

De manière générale, le Conseil communal a interdit l'utilisation d'engins pyrotechniques (bougies de Bengale, etc.) à l'intérieur de toutes les salles, propriétés de la commune, à l'instar de l'interdiction cantonale au sein des établissements publics.

L'exécutif est parfaitement conscient que ces nouvelles réglementations sont contraignantes, notamment pour les organisateurs de grandes manifestations publiques qui devront s'adapter voire prévoir différemment leurs événements. La commune met tout en œuvre afin de soutenir la vie associative du village mais celle-ci doit se dérouler dans le respect de la sécurité des personnes et des biens.

Par ailleurs, un nouveau formulaire pour toute demande de manifestation publique sur le territoire communal est disponible sur notre site internet (Découverte – Présentation – Manifestations) ou sur demande auprès de la sécurité publique (lelanderon.securitepublique@ne.ch) qui vous aiguille volontiers dans vos démarches. Le formulaire doit parvenir à la sécurité publique dûment complété 40 jours avant la manifestation.

Le Landeron, le 22 juin 2026

Le Conseil communal



Ghielemetti
Pompes Funèbres

25 ans d'expérience au service des familles.
Avis mortuaire offert sur **DECES.CH**

Tél. 032 721 19 31 – Prévoyance funéraire

IMPRESSUM

Tirage: 11'000 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



AVIS DE TRAVAUX – CHEMIN DU COTEAU

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux de renouvellement des infrastructures souterraines et réfection des aménagements de surface du Chemin du Coteau se poursuivront **jusqu'au vendredi 11 septembre 2026** selon le plan ci-après.

Durant cette période, la circulation sera perturbée dans la zone représentée en **orange** et des déviations de trafic seront mises en place si nécessaire. L'accès aux propriétés sera assuré pendant toute la durée des travaux, bien que certaines difficultés ponctuelles puissent survenir.

Nous vous informons également que la circulation sera impossible la journée du **14 septembre 2026 de 7h à 17h** afin de réaliser une pose d'enrobé dans la zone représentée en **rouge**.

Pour les riverains qui sont privés de leur place de stationnement, un nombre limité de places de parc est mis à disposition. Leur utilisation est soumise à une autorisation temporaire, qui est à demander par email à lelanderon.securitepublique@ne.ch, avec pour objet «Chantier Coteau - demande autorisation stationnement». Votre demande doit inclure vos coordonnées complètes, le numéro de plaque de chaque véhicule concerné ainsi que son lieu de stationnement actuel.

Le ramassage des déchets sera effectué comme d'ordinaire, cas échéant, ils seront extraits de la zone de chantier par l'entreprise. Quant à la distribution d'eau et d'électricité, elle sera en principe garantie et les coupures annoncées 48h à l'avance (sauf urgences).

Dans un souci de coopération et afin de garantir la bonne réalisation des travaux ainsi que la sécurité de toutes et tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place. En cas de besoin, vous pouvez vous adresser directement au contremaître de l'entreprise de construction (casque rouge).

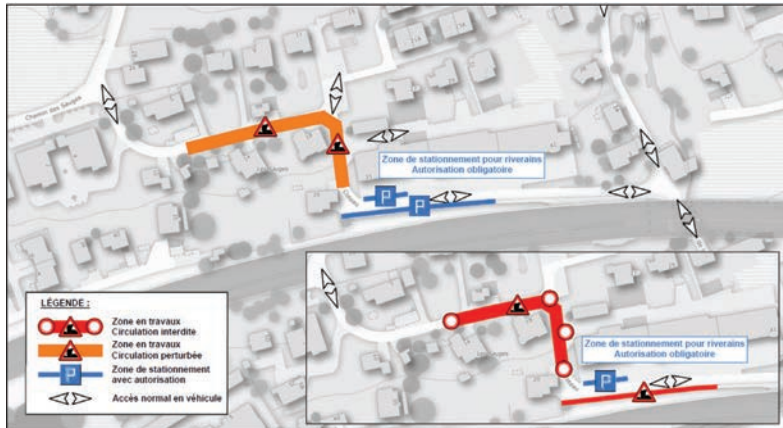
Maître d'ouvrage: Commune du Landeron - Services techniques - 032 886 48 60

Direction des travaux: Mauler SA ingénieurs civils - 032 732 55 55

Entreprise de construction: S. Facchinetti SA - 032 720 12 12

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration et votre compréhension.

Commune du Landeron



LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.09.26 au 12.10.26

Publication FAO n° 37

Dossier SATAC n° 124314

Parcelle(s) et coordonnées: 7223 - Le Landeron; 2571882/1211965

Situation: Rue des Flamands 40

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur extérieure

Requérant(s): Sandra et Karim Hamrani, 1400 Yverdon

Auteur(s) des plans: Nicolas Marti, N. MARTI SA, 2520 LA Neuveville

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone:

Autorisation(s) spéciale(s): Alignement

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



VOUS AVEZ UN CHIEN?

Le Conseil communal rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse dans les secteurs construits/bâties de la commune. Il en va de même dans la zone du bord du lac de Bienne

Conformément à l'article 136 du règlement de police, nous rappelons aux détenteurs d'un chien qu'ils doivent être en mesure de le maîtriser à tout moment par la voix ou le geste. A défaut, le chien doit être tenu en laisse.

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse dans **les secteurs construits/bâties** de la commune tout comme dans la **zone du bord du lac de Bienne** (à l'intérieur du secteur dessiné en rouge, les chiens doivent être attachés).

L'accès des chiens aux places de sports, aux places de jeux, aux cours des collèges ainsi que dans les massifs floraux est interdit.

Dans les zones où les chiens peuvent être laissés en liberté (par exemple le long du canal de la Thielle), leurs détenteurs doivent en conserver la maîtrise permanente. Ils en exercent la surveillance, préviennent les bruits intempestifs, les bagarres et appliquent les mesures de prévention des accidents ou des morsures.

En particulier, ils respectent la volonté par un tiers d'éviter tout contact, au besoin en reprenant leur chien en laisse.

D'avance, nous remercions les propriétaires d'un canidé de respecter ces quelques règles afin de favoriser les bonnes relations avec les autres usagers de la voie publique ou des zones de détente.

Le Landeron, le 7 juillet 2026

Le Conseil communal



LE LANDERON



33^e ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE PROGRAMME LANDERONNAIS



Les Journées européennes du Patrimoine proposent de (re)découvrir le patrimoine bâti à travers une thématique à chaque année renouvelée. L'objectif est aussi de faire découvrir des lieux qui ne sont généralement pas accessibles au public. L'édition 2026, placée sous le thème «En péril?», propose une réflexion sur la protection du patrimoine et les menaces qui pèsent sur lui.

Dans le programme cantonal, Le Landeron est bien mis en évidence à travers deux découvertes:

La visite de la chapelle du Scapulaire - le dimanche 13 septembre à 10h, 11h, 13h et 14h.

Petite mais fascinante, la chapelle du Scapulaire est le dernier témoin de l'ancienne église Saint-Maurice de Nugerol. Longtemps menacée, elle a été récemment restaurée (2024-2025), révélant de remarquables décors peints jusqu'alors inconnus, datés de 1683, ainsi qu'une clé de voûte armoriée de 1674.

Une balade autour de l'ancien Val-de-Nugerol, mais pas uniquement! - le dimanche 13 septembre à 11h, 14h et 16h.

Cette promenade commentée rappellera que Le Landeron ne se limite pas à son bourg! En effet, son histoire débute sur les coteaux du Val-de-Nugerol. Malgré sa discrétion, ce patrimoine peut toujours se raconter: de la mystérieuse neuve ville et tour éponyme, jamais localisée, aux traces d'occupation gallo-romaine et médiévale, en passant par les anciens moulins et scieries...

Ces visites et balades sont organisées par l'Office cantonal du patrimoine bâti et immatériel (OCPI), en collaboration avec la Commune du Landeron.

Le programme complet est à découvrir ici: <https://decouvrir-le-patrimoine.ch/>

Administration communale

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



VOLS DE MESURE DE LA RADIOACTIVITÉ DU 14 AU 18 SEPTEMBRE 2026

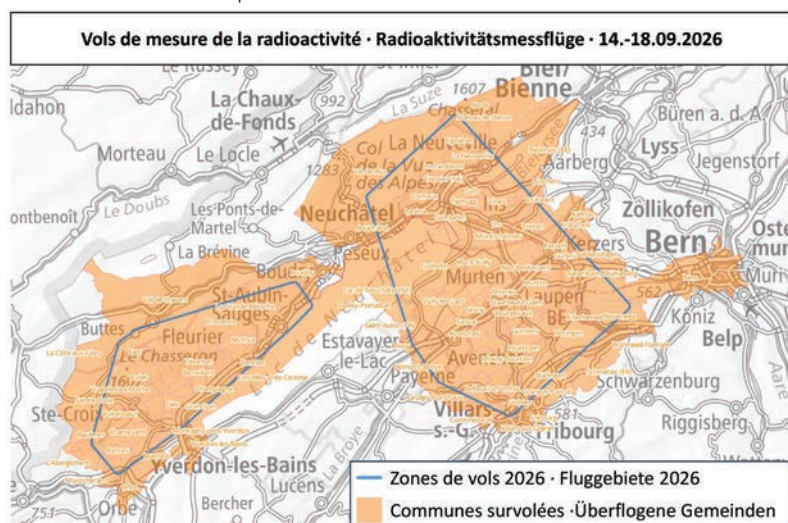
Le centre de compétences NBC-DEMUNEX est le service spécialisé de l'armée suisse pour toutes les affaires liées aux risques nucléaires, biologiques et chimiques (NBC) ainsi qu'au déminage et à l'élimination des munitions non explosées. Dans le cadre de l'entraînement de ses spécialistes, il organise sa campagne annuelle de vols de mesure de la radioactivité dans votre région.

À cet effet, un hélicoptère survolera les secteurs en question à une altitude d'environ 90 mètres en suivant des lignes parallèles, généralement espacées de 250 mètres. En raison de cette faible altitude de vol, certaines nuisances sonores ne peuvent être évitées. Une pause de midi sera respectée dans tous les cas.

Les données accumulées pendant ces campagnes permettent d'actualiser les connaissances sur la situation radiologique nationale et servent de bases de préparation pour la gestion des situations d'urgence. Ces données sont partagées avec les différentes autorités nationales compétentes. Le choix des zones de vols est coordonné entre les différents partenaires civils et militaires et tient notamment compte des densités de population ainsi que des infrastructures d'importance nationale telles que les axes de circulation.



Pour des raisons de sécurité, les vols de mesures n'ont lieu que par bonne visibilité. En cas de mauvaises conditions météorologiques, les vols seront reportés ou annulés. Nous vous remercions de votre compréhension et nous tenons à disposition pour toutes informations complémentaires.



LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.09.26 au 12.10.26

Publication FAO n° 37

Dossier SATAC n° 123627

Parcelle(s) et coordonnées: 4533 - Saint-Blaise; 2565826/1207348

Situation: Rue du Tilleul 21

Description de l'ouvrage: Transformation et réalisation de trois appartements dans une ancienne ferme

Requérant(s): May Rousseau, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans: Fabienne Nydegger architecte, Chemin du Clos 12A, 2502 Bienne

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Travaux sur immeuble mis sous protection

Particularités: Au bénéfice des droits acquis; Périmètre du plan de site, bâtiment de 1^{ère} catégorie; Site ISOS

La pose de perches gabarit est exigée Non

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LATÉNA



LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LATÉNA SE TIENDRA

Jeudi 24 septembre 2026 à 19 h 30

Salle La Tène de l'Espace Perrier, Marin

Ordre du jour

1. Appel
 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 juin 2026
 3. Nomination d'un-e questeur-e
 4. Nomination des membres de la commission de relecture (un-e membre du Conseil général par parti représenté au Conseil général)
 5. Nomination d'un-e membre de la Commission des règlements en remplacement d'Éric Flury (PS), démissionnaire
 6. Nomination d'un-e membre de la Commission de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire en remplacement de Maxime Crelrier (PLR), démissionnaire
 7. Nomination d'un-e représentant-e auprès du Syndicat régional de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois en remplacement de Benoît Hemmer (PLR), démissionnaire
 8. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'adoption du règlement concernant les drainages agricoles
 9. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit d'engagement de 105 000 francs pour la mise en conformité et le suivi des zones de rencontre et zones 30 à Saint-Blaise
 10. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit d'engagement de 83 500 francs pour l'implémentation d'un dispositif d'accès autonome au lac pour les personnes à mobilité réduite (PMR) sur la plage d'Hauterive
 11. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit d'engagement de 603 000 francs pour le réaménagement de la cour du Vieux Collège ainsi que l'espace devant la salle de gymnastique Billeter à Marin
 12. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit complémentaire de 306 000 francs pour régulariser le dépassement de crédit concernant la traversée du village d'Enges
 13. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la motion « Encourager les circuits courts et soutenir l'économie locale: du concret! »
 14. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la motion « Promotion du bilinguisme des deux côtés de la Thielle »
 15. Motion des Vert-e-s: « Le patrimoine arboré nous protège: préservons aujourd'hui ce qui sera demain hors de prix! »
 16. Interpellation du PLR: « Politique environnementale urbaine et forestière »
 17. Interpellation du conseiller général Vincent Mendy (Les Vert-e-s): « Quel avenir pour les installations sportives communales, particulièrement les terrains de football, face à la canicule? »
 18. Interpellation des Vert-e-s: « Canicules et îlots de chaleur: quel état des lieux de nos installations et espaces communaux et quelle stratégie d'adaptation pour Laténa? »
 19. Question du conseiller général Lorenzo Poggia (Les Vert-e-s): « À la vide fontaine, m'en allant promener... »
 20. Autres questions et interpellations
 21. Communications du Conseil communal
 22. Communications du bureau du Conseil général
 23. Divers
- L'ordre du jour ainsi que les rapports concernés sont disponibles sur: commune-latena.ch

LATÉNA



VOTATIONS DU 27 SEPTEMBRE 2026

Dimanche 27 septembre, la population est appelée à se prononcer sur deux objets fédéraux, à savoir:

- Initiative populaire « Sauvegarder la neutralité suisse (initiative sur la neutralité) »;
- Initiative populaire « Pour une alimentation sûre – grâce au renforcement de la protection indigène durable, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre (initiative sur l'alimentation) ».

Pour plus d'informations sur les objets soumis aux votes, consultez le site www.ch.ch ou www.easyvote.ch. Vous trouverez également les liens sur commune-latena.ch.



AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



UNE JEUNESSE IMPLIQUÉE DANS LA PRÉVENTION DU SUICIDE AVEC LA CAMPAGNE #LÀPOURTOI DE STOP SUICIDE ET ONTÉCOUTE.CH.



En Suisse, le suicide des jeunes reste un sujet difficile à aborder. Depuis plus de 25 ans, STOP SUICIDE agit pour lever ce tabou en favorisant le dialogue et en informant la population sur cet enjeu de santé publique.

Chaque année, à partir du 10 septembre (Journée mondiale de prévention du suicide), l'association déploie sa campagne #LÀPOURTOI afin d'aborder une thématique spécifique et de partager les ressources d'aide existantes.

STOP SUICIDE

En 2026, STOP SUICIDE s'associe à la plateforme **ontécoute.ch** pour explorer les thématiques de l'estime de soi et de l'image corporelle. À travers une dizaine de vidéos, des jeunes prennent la parole sur des sujets qui les concernent directement, tels que la peur du jugement, les pensées suicidaires ou encore les enjeux liés aux interactions sociales. Ils et elles partagent leurs réflexions et leurs expériences afin de mettre en lumière leurs réalités.

Ces témoignages seront complétés par une série de quatre épisodes de podcast dans lesquels des professionnel·les de la santé et du social partageront la manière dont ils et elles prennent en compte les questions d'estime de soi et d'image corporelle dans leur travail auprès des jeunes.

Un éclairage spécifique sur l'impact de ces thématiques dans la pratique sportive des jeunes sera apporté grâce à un partenariat avec le service cantonal du sport du canton de Genève dans le cadre de cette campagne.

Les vidéos sont à retrouver sur les comptes Instagram, TikTok, LinkedIn et sur les sites web de STOP SUICIDE et ontécoute.ch. Les podcasts seront disponibles sur toutes les plateformes d'écoute sous l'appellation #LÀPOURTOI.

Besoin d'aide ? Ne restez pas seul-e : appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes), 24h/24 et 7j/7. Informations et soutien sur les plateformes ciao.ch et ontécoute.ch.

LATÉNA



LA FÊTE DE L'ÉTÉ DE LA BIBLIO

Vendredi 28 août 2026, la bibliothèque de Laténa a fait la fête !

Près d'une centaine de personnes – enfants, familles et habitués de la bibliothèque – ont répondu présentes pour partager un beau moment de convivialité et de bonne humeur.

La météo, particulièrement généreuse, a permis à chacun de profiter pleinement de l'extérieur. Les enfants ont pu courir, jouer et s'amuser dans une ambiance joyeuse et détendue. Quant à la bourse aux livres, elle a, elle aussi, rencontré un joli succès : nombreux livres ont trouvé preneurs et sont repartis vers de nouvelles aventures...

Et parce qu'une fête ne serait pas tout à fait une fête sans quelques petites choses à se mettre sous la dent, tout le monde a pu se régaler avec les délicieuses crêpes préparées avec soin par Josiane et Maurice Binggeli. Un grand merci à eux pour ce savoureux régal !

Pour terminer cette soirée en beauté, place au spectacle de **Zik et Book**, intitulé « *Un loup qui bzzz et des matelot-e-s qui chantent* ». Un spectacle plein d'énergie et de fantaisie, qui a rapidement entraîné le public dans son univers. Petits et grands ont chanté, dansé et surtout... beaucoup ri ! C'était fantastique !

Les bibliothécaires, Luciana et Flavia, tiennent à remercier chaleureusement toutes les personnes qui, par leur présence et leur bonne humeur, ont contribué à la réussite de cette belle fête de l'été.

Une soirée placée sous le signe du partage, des sourires et des livres... Bref, une fête comme on les aime à la biblio !



AVIS DE CHANTIER

COMMUNE DE LATÉNA - RUE DES LAVANNES - PERTURBATION TRAFIC

Étape 1 - Fraisage chaussée
Accès limitée avec perturbations
Mardi 08 et mercredi 09 septembre 2026

Étape 2 - Pose revêtement
Fermeture complète de la chaussée (uniquement accès piétons)
Lundi 14.09.2026 de 7h00 à 17h00

En cas de conditions météorologiques défavorables, la pose du revêtement peut être retardée ou annulée/reportée

Contact
Groupe E Celsius
Responsable: Luis Bastos / +41 76 630 95 54
Commune de Laténa
Service infrastructures et environnement / +41 32 886 65 70
Entreprise de génie civil
S. Facchinetti SA
Responsable: Axel Dexet / +41 79 862 57 68

Légende:
Zone perturbation trafic

Map Labels:
Le Tertre
Le Lavannes
Saint-Blaiz
Chaussée fermée au trafic
Transit piéton via trottoir Sud autorisé
Portion trottoir Nord accessible
Modification sens circulation dans giratoire du Ténéri

LATÉNA

groupe e

gvh
ingénieurs civils EPF-SIA

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



MISE AU CONCOURS

Chargé-e de missions RH

Pour une durée déterminée de 6 à 9 mois - 50 à 80 %

Votre mission

Afin de renforcer notre équipe, nous recherchons un-e professionnel-le aguerri-e, prêt-e à intervenir de manière polyvalente sur l'ensemble des facettes des ressources humaines. Vous combinez rigueur opérationnelle et vision moderne pour garantir la continuité des activités et optimiser nos pratiques.

Vos responsabilités

- Assurer la gestion opérationnelle et administrative des dossiers RH (de l'intégration à la sortie) en veillant au respect du cadre légal;
- Participer activement aux processus de recrutement;
- Contribuer à la gestion des salaires et au suivi des assurances sociales;
- Conseiller la hiérarchie et apporter un soutien de premier plan dans la gestion des situations complexes (relations de travail, prévention, santé, gestion des conflits, etc.);
- Participer à l'amélioration continue des processus internes et collaborer à des projets transverses.

Votre profil

- Formation supérieure en ressources humaines (gestionnaire RH ou brevet fédéral de Spécialiste en ressources humaines);
- Solide expérience dans une fonction similaire, idéalement au sein du secteur public;
- Maîtrise avérée du droit du travail ainsi que des assurances sociales;
- Excellentes compétences rédactionnelles et relationnelles, sens de l'écoute et aisance dans la gestion de situations délicates;
- Vision moderne des RH, esprit orienté solutions et forte capacité d'adaptation;
- Discrétion absolue, rigueur, esprit de synthèse et réactivité.

Pourquoi nous rejoindre?

- Un rôle central au cœur d'une administration publique en pleine mutation;
- Une fonction variée entre opérations et projets stimulants;
- Un cadre de travail dynamique favorisant l'autonomie et l'initiative.

Entrée en fonction:

A convenir
N'hésitez plus: envoyez votre candidature, accompagnée des documents usuels à Laténa.Recrutement@ne.ch ou à Administration communale de Laténa, Ressources Humaines, Grand'Rue 35, 2072 Saint-Blaise, avec la mention «Confidentiel», jusqu'au

18 septembre 2026.

Seules les candidatures complètes seront prises en considération.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Madame Laura Richard, cheffe du service des ressources humaines, 032 886 65 40.

LATÉNA

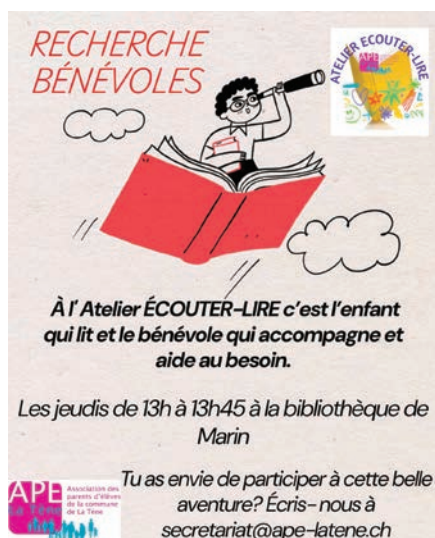


LES MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS SERONT DE RETOUR EN 2027

Après une magnifique édition 2025 riche en émotions, la réception des mérites sportifs et culturels s'accorde une pause en 2026.

Cette parenthèse nous permettra de revenir en 2027 avec une édition encore plus inspirante, pour célébrer et mettre en valeur les talents, les passions et les réussites qui contribuent au rayonnement sportif et culturel de Laténa.

Une communication et appel à candidatures sera lancée en temps opportun. Nous avons hâte de découvrir vos succès et réalisations.



CRESSIER



MISE AU CONCOURS

A la suite du futur départ à la retraite du titulaire, le Conseil communal met au concours un poste de concierge / agent-e d'exploitation à 100% au collège primaire (cycles 1 et 2) à Cressier.

Vos missions:

- Entretien des surfaces intérieures et extérieures des bâtiments
- Entretien des espaces verts autour du collège et déneigement
- Gérer les activités de maintenance et d'entretien
- Assurer les diverses demandes et les petits dépannages
- Gérer les stocks
- Collaboration avec le corps enseignant
- Surveiller et accompagner les différents travaux par des entreprises mandatées
- Gérer des petits projets de réparation
- Elimination des déchets
- Contrôle des locaux suite aux locations
- Participation aux manifestations

Votre profil:

- CFC agent-e d'exploitation ou titre jugé équivalent
- Plusieurs années d'expérience dans le nettoyage et technique du bâtiment
- Bonne expérience dans la gestion administrative et des stocks
- Maîtrise du français, permis de conduire, de nationalité suisse ou au bénéfice du permis C
- Autonomie, polyvalence, réactivité, gestion des priorités, bonne communication, sens du relationnel, de l'organisation et du service et de caractère agréable
- Connaissances de base en informatique
- Capacité à travailler seul-e

Nous vous offrons:

- Un emploi stable
- Possibilité d'occuper un logement de fonction au collège dans un appartement de 4.5 pièces avec terrasse
- Un environnement favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et privée
- Des prestations sociales de qualité
- Salaire: Selon règlement de l'Etat de Neuchâtel
- Date d'entrée: 1^{er} avril 2027 ou à convenir

Les dossiers de candidature contenant un curriculum vitae, les diplômes, les certificats et une lettre de motivation doivent être adressés jusqu'au 30 septembre 2026 à l'adresse mail suivante: christelle.petermann@ne.ch ou par courrier Commune de Cressier, Postulation, Vallier 4, CP 4, 2088 Cressier. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Raphaël Constantin, administrateur communal au 032 886 51 60 ou raphael.constantin@ne.ch.

LATÉNA



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 11.09.26 au 12.10.26

Publication FAO n° 37

Dossier SATAC n° 124250

Parcelle(s) et coordonnées: 1090 - Engesv; 2568102/1211885

Situation: Champs Dernier; Chemin des Brisecou 30

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air/air avec unité extérieure

Requérant(s): Eugenia Ramirez, 2073 Enges

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 23.04.2014

Autorisation(s) spéciale(s): Zone S2

Particularités:

La pose de perches gabarit est exigée Oui

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



SYNDICATS INTERCOMMUNAUX | AVANTAGES POUR LA POPULATION

Laténa fait partie de plusieurs syndicats intercommunaux, des regroupements de communes qui s'associent pour gérer ensemble des tâches ou des infrastructures précises.

L'appartenance à ces syndicats peut offrir des avantages à la population en fonction de leur utilité. Petit tour d'horizon.

Syndicat intercommunal des Patinoires du Littoral neuchâtelois

Quelles infrastructures? Le site abrite deux patinoires couvertes ouvertes au grand public et aux clubs qui en profite de début août à fin mars pour la patinoire principale et de mi-septembre à mi-mars pour la patinoire secondaire. Ainsi chaque année, quelque 20 000 personnes profitent des joies du patinage en famille, entre amis, ou avec l'école et plus de 800 sportives et sportifs s'entraînent, jouent des matchs et des tournois avec l'un des six clubs utilisateurs des patinoires. Une halle de curling se trouve en annexe.

Quelles communes font partie du syndicat?

Laténa, Neuchâtel et Milvignes
Quelles sont les offres pour la population? Les habitantes et habitants des communes membres du syndicat bénéficient, sur présentation d'une pièce d'identité valable, de tarifs préférentiels sur les abonnements et les cartes 10 entrées. Pour les enfants de moins de 16 ans, l'abonnement de saison est gratuit (un montant de 5 francs est demandé pour la carte à puce).

L'entrée pour les enfants de moins de 6 ans est offerte, quel que soit le lieu d'habitation.

Syndicat intercommunal du théâtre régional de Neuchâtel

Quelles infrastructures? Le Théâtre du Passage est un lieu culturel majeur de la région. Chaque année, l'équipe du Passage concocte une saison mêlant théâtre, danse, musique, humour et cirque. Au fil des ans, il s'est également positionné comme lieu de création accueillant en ses murs plusieurs compagnies professionnelles.

Quelles communes font partie du syndicat? Boudry, Cornaux, Cortaillod, La Grande-Béroche, Laténa, Milvignes et Neuchâtel.

Quelles sont les offres pour la population? L'ensemble de la population de Laténa de bénéficie de diverses réductions, allant de 5 à 25 % selon les abonnements. Les salles sont également louées à un tarif préférentiel. Par ailleurs, **le Pass'Jeune est offert** par la commune aux étudiant-es et apprenti-es domicilié-es à Laténa.

Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du littoral neuchâtelois

Quelles infrastructures? Le stade du littoral, infrastructures d'athlétisme situées à Colombier, est parmi les seuls en Suisse à disposer d'une piste à huit couloirs. Ce lieu est également équipé d'une buvette qui peut être louée pour des événements privés. Le complexe multi-sportif (athlétisme et football) du Stade du Littoral est ouvert à toutes et tous: particuliers, sociétés et écoles.

Quelles communes font partie du syndicat? Boudry, Cortaillod, La Grande-Béroche, Laténa, Milvignes, et Neuchâtel.

Quelles sont les offres pour la population? Les clubs et privés issus d'une commune du syndicat ont des tarifs préférentiels pour les locations et réservations des installations, y compris la buvette et la salle multifonctions.

Vous trouverez toutes les informations et liens sur notre site commune-latena.ch

CORNAUX - CRESSIER - LATÉNA - LE LANDERON - LIGNIÈRES



VOTATION FÉDÉRALE DU 27 SEPTEMBRE 2026

CORNAUX

Local de vote

Maison de Commune
Clos St-Pierre 1

Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

N° téléphone

032 886 45 10

CRESSIER

Local de vote

Administration communale
Rue Vallier 4

Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

N° téléphone

032 886 51 60

LATÉNA

Local de vote

Maison de Commune
Grand'Rue 35, Saint-Blaise

Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

N° téléphone

032 886 65 20

LE LANDERON

Local de vote

Administration communale
Rue du Centre 6

Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

N° téléphone

032 886 48 60

LIGNIÈRES

Local de vote

Maison de Commune
Place du Régent 1

Ouverture du scrutin

10h00 à 12h00

N° téléphone

032 886 50 30

Vote des malades à domicile

Les électrices et électeurs âgé-es, malades ou handicapé-es qui ne peuvent pas retourner leur vote, ont la possibilité de faire recueillir celui-ci à leur domicile, en présentant une demande par téléphone, au bureau électoral, **jusqu'au dimanche matin 27 septembre 2026 à 11h00 au plus tard.**

CONSEILS COMMUNAUX



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT

Service des ponts et chaussées

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES RIVERAINS DES ROUTES CANTONALES

Les propriétaires riverains des routes cantonales sont rendus attentifs au fait que, conformément à l'art. 68 de la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) et à l'art. 30 de son règlement d'exécution (ReLRVP), les branches d'arbres et les haies pouvant pénétrer dans le gabarit d'espace libre des voies publiques, de même que celles qui masquent la signalisation routière ou entravent la visibilité aux abords des carrefours ou des accès privés, doivent être coupées en retrait des bornes ou limites de propriété, au minimum à 0.30 m en localité et 0.50 m hors localité. Pour les trottoirs, la largeur totale doit être dégagée. La hauteur des haies ne doit pas dépasser 0.60 m lorsque la visibilité doit être maintenue.

Par ailleurs les branches d'arbres surplombant les chaussées des routes cantonales doivent être coupées pour laisser un gabarit d'au moins 4.50 m. (routes d'approvisionnement: 4.80 m). Cette hauteur est fixée à 2.50 m pour les trottoirs.

La carte des routes cantonales et d'approvisionnement est disponible sur le site internet du service des ponts et chaussées à l'adresse www.ne.ch/spch. Un délai échéant au **15 novembre 2026** est imparti aux propriétaires pour procéder à l'élague de leurs arbres et haies, faute de quoi ce travail sera exécuté à leurs frais par les soins du service des ponts et chaussées.

L'ingénieur cantonal, N. Merlotti

TRANSPORT OFFERT

50% SUR VÉLOS EN STOCK

mybike
VÉLOS CENTER

Chemin des Nageux 13 -2087 Cornaux
+41 32 757 27 87 - www.mybike-shop.ch

LATÉNA

Championnat suisse de Planche à Voile

Les véliplanchistes de Saint-Blaise ont fait un carton plein



Classement Femmes:

1. Ernestine Inversin, Club Nautique Ichthus (NFT), domicilié à St-Blaise
2. Sunny Lieblig (CVL Lugano)
3. Chloé Favre (DRCS Sisikon)



Classement U19:

- Yoan Györvary, Club Nautique Ichthus (NFT), domicilié à St-Blaise
 Luca Györvary, Club Nautique Ichthus (NFT), domicilié à St-Blaise
 Raphaël Kobel, Club Nautique Ichthus (NFT), domicilié à St-Blaise



Classement U15:

1. Yani Jaquet Club Nautique Ichthus (NFT), domicilié à St-Blaise
2. Vera Benczur, Club Nautique Ichthus (NFT), domicilié à Evillard (BE)
3. Paco Neff, Club Nautique Ichthus (NFT), domicilié à St-Blaise

Du 29 août au 2 septembre passé, a eu lieu, sur le lac de Silvaplana en Engadine, le Championnat suisse de Planche à Voile. Cinq planchistes porteurs des couleurs de la section *Neuchâtel Fun Board Team*, du Club nautique Ichthus de Saint-Blaise, ont brillé dans cette compétition nationale.

Ils ont chacune et chacun décroché un titre de champion suisse.

Haut lieu de la planche à voile et du kitesurf, le lac de Silvaplana (3,10 km²) est soumis aux forts vents réguliers provenant du col de la Maloja: c'est sur cette petite étendue d'eau que cinq planchistes neuchâtelois ont décroché le titre national de leur série.

19 membres du *Club Ichthus*, coachés par Marion Froidevaux et Manon Berger, ont pris part au récent Championnat suisse de Planche à Voile. Clément Inversin, le plus jeune, avait tout juste 11 ans, Gilbert Chopard, le plus âgé, en avait plus de 70! C'est après des entraînements hebdomadaires depuis fin mars et un camp d'entraînement de deux semaines, que les véliplanchistes de Saint-Blaise ont affronté les airs du *Maloja*, ce vent typique du lac de Silvaplana.

Une championne et cinq champions suisses du Club Ichthus sont ainsi montés sur la première marche du podium:

- Ernestine Inversin est championne suisse élite en catégorie iQFOIL
- Yoan Györvary en U19 (U = catégorie d'âge) s'est emparé du titre devant son frère Luca Györvary et Raphaël Kobel (Trois Saint-Blaisois sur le podium!)
- Tim Jaquet, dans les U17, prend la première place
- Yani Jaquet s'est paré d'or en U15, Vera Benczur, de la médaille d'argent. et Paco Neff de la médaille de bronze, tous trois membres d'*Ichthus*!
- Loïc Huguenin est premier du classement général (overall) ainsi que de celui de planche iQFOIL: donc deux titres de champion national!

Dans la catégorie U 15, Timeo Spéguet, Filip Rochat, Clément Inversin, Nelle Vessaz ont participé aux 17 manches sur 4 jours de compétition. Quant à Gilbert Chopard, il a pris la 2^{ème} place de la catégorie « Legend ».

Les planchistes les plus expérimentés d'*Ichthus* s'envoleront pour prendre part aux prochains championnats d'Europe iQFOIL, à Varkiza, sur la Riviera athénienne de la Grèce...

CZ



Classement U17:

1. Tim Jaquet Club Nautique Ichthus (NFT), domicilié à St-Blaise
2. Malo Michel (DRCS Sisikon)
3. Sunny Lieblig (CVL Lugano)



Tim Jaquet



Classement iQFOIL:

1. Loïc Huguenin, Club Nautique Ichthus (NFT), domicilié à Bevaix
2. Devin Hauser, DRCS Silikon
3. Noam Kobel, Club Nautique Ichthus (NFT), domicilié à St-Blaise

LIGNIÈRES

Succès total du tournoi de pétanque



L'intégration de ce 6^e tournoi de pétanque au sein du tout récent Fourmiparc, doté notamment de quatre pistes qualifiées de «billeards», démontre à quel point cette nouvelle zone de loisirs est devenue un véritable lieu de vie et de rassemblement.

Organisé samedi dernier par le Club des 100 du FC Lignières, le concours de boules du village a réuni 80 amateurs répartis en doublettes et triplettes. La journée s'est déroulée dans un esprit de fair-play exemplaire, les participants ayant accepté la présence exceptionnelle du seul joueur licencié de la commune. De plus, la météo est restée clémente, épargnant aux joueurs la canicule initialement annoncée.

Laissant sa passion du jeu de côté pour assurer l'organisation du tournoi, Jacques Kaenel a passé la veille à préparer minutieusement les pistes. Sous un soleil de plomb, ce préparateur méticuleux a retiré les pierres indésirables et tiré au cordeau les limites réglementaires des

terrains mis à disposition des 34 équipes inscrites. «Oui, les équipes doivent s'adapter à la terre battue ou au gravier», a précisé l'expert préparateur.

Dans une ambiance de compétition amicale, petits et grands se sont retrouvés sur le terrain, du plus jeune, âgé de 11 ans, au doyen de 83 ans. Les femmes y ont pleinement trouvé leur place. «Moi, je joue depuis 20 ans», a confié l'une d'elles. Tous ont lancé, pointé et mesuré les distances avec précision, la partie se jouant parfois au millimètre près.

Réputé «jusqu'en France», au point d'y attirer des joueurs venus de Bretagne, le tournoi de pétanque de Lignières suscite une passion sans limite. Un habitué confie avoir exigé son billet de sortie de l'Hôpital de l'Île «pour ne manquer ce rendez-vous sous aucun prétexte». Le bilan de la manifestation s'est avéré «complet et excellent». Sur le plan de l'approvisionnement, le cuisinier a enchaîné les services à un rythme effréné pour servir le plat du jour. Sous la tonnelle se perpétue aussi une tradition bien ancrée: les vainqueurs du tournoi y offrent leur tournée. Enfin, aucun participant n'est reparti les mains vides, puisque 70 fondues ainsi que de nombreux lots en espèces ont été mis en jeu pour récompenser chacun.

Ravi du franc succès de l'événement, le club organisateur tient à remercier chaleureusement ses sponsors ainsi que tous les fidèles participants. Fidèle à sa devise, le comité a choisi de reverser l'intégralité des bénéfices au FC Lignières.

Les premiers du classement: 1^{ers} Alain et son père; 2^{es} Angelo, Françoise et Maggio; 3^{es} William et Thomas; 4^{es} Grég et Joe; 5^{es} René et Patrick.

G.C.

SAINT-BLAISE

Pêcheurs du Bas-Lac

Encore 4 brochets et un silure



Dimanche passé, 6 septembre 2026, la Société des pêcheurs à la traîne du Bas-Lac avait organisé un cours de pêche.

C'est par une bise tenace que quatre de ses membres ont pris le large, peu après le lever du jour, pour revenir en fin de matinée, dans le petit bassin du port de Saint-Blaise.

Deux d'entre eux sont arrivés avec des prises: Yves-André Zimmermann a capturé deux brochets et un silure pesant ensemble 6'200 grammes; Patrice Vautherot, quant à lui, a attrapé deux brochets d'un poids de 3'900 grammes. Foi de la balance de la société. CZ



Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades
Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com

Natel 079 448 59 72



**Hôtel-Restaurant
de la Croix-Blanche**

**C'EST PARTI COMME
UN COUP DE FUSIL**

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2026

Mise en bouche

Copeaux de charcuteries sèches et fumés

Menu

Galantine de faisan aux bolets et foie gras
Tartine à la confiture d'oignons rouges et raisins

Secretos de marcassin aux baies de sureau
Garniture St. Hubert

Sorbet bérudge

Fr. 50.-

Réservez dès maintenant
032 757 11 66 – info@croix-blanche.ch

MARIN-EPAGNIER

AG du Marin Basket Club: développement et plaisir



Ils ont frôlé le titre mais ils peuvent être fiers

C'est devant une petite assemblée que Stéphane Perret a ouvert la 42^e édition de l'assemblée générale du MBC. Dans son rapport, il a rappelé que, bien que centré sur les activités sportives, le club reste aussi engagé dans plusieurs actions locales, comme la vente de saucisses, le BCN Tour, le passeport vacances et les joutes sportives qui alimentent directement ou indirectement les finances du club. Il a adressé de nombreux remerciements aux membres du comité, aux responsables techniques et administratifs, aux entraîneurs, aux arbitres, aux officiels de table, aux parents, aux supporters et aux autorités communales. Il a souligné aussi plusieurs départs importants parmi les entraîneurs et a invité à une réflexion sur le recrutement de nouveaux arbitres et officiels.

Un responsable technique satisfait

Raphaël Imer, responsable technique a rappelé les objectifs du club: faire progresser techniquement les juniors et prendre du plaisir à l'entraînement et dans les matches. Il a relevé que le club était composé, durant la saison 25 -26 de 10 équipes (1 en national, 3 au niveau romand et 6 au niveau régional). Celles-ci ont joué 208 matchs ayant nécessité plus de 50 déplacements en train et de louer 45 heures de salles par semaine. Les 198 licenciés ont été coachés par 10 entraîneurs. Le staff technique était composé d'un responsable technique mini basket, d'un responsable technique compétition, de six arbitres, de cinq mini-arbitres et plus de 25 officiels de table ainsi qu'une administratrice et un médecin.

Des hauts très hauts et des bas pas très bas

Les rapports des coaches des dix équipes ont démontré que, malgré les blessures et les absences, les équipes ont su tirer leur épingle du jeu et la progression technique et tactique des juniors est réjouissante et source d'espoir pour les saisons à venir. Il faut mettre en exergue l'équipe U18M qui a terminé sur la 3^{ème} marche du podium du championnat suisse, (excusez du peu). Comme l'a relevé leur entraîneur Jérôme Amez-Droz, «Un 8^{ème} de finale de coupe Suisse...avec une fin de match de fou! On aurait mérité de passer en quart mais bon...l'arbitrage...comme toujours... plus un tournoi incroyable en Espagne avec une coupe de vainqueur à la clé! Une troisième place lors du Final Four U18 CSJC, [récompensée par] la médaille de bronze. On a envie de redire: quelle saison de malade!»

Des limites qui embêtent

Ling Imer, administratrice, après avoir présenté des comptes bénéficiaires, a relevé quelques points noirs: l'équipe fanion du MBC a dû renoncer à jouer en 1L, la salle de la CSUM étant trop petite pour ce niveau de compétition (décision de l'Association suisse de basketball). L'équipe a donc joué en 2^{ème} ligue. La solution de louer la salle de Cornaux est ouverte, mais cela a un coût non négligeable. En remerciant la commune de la Tène pour son soutien, elle a toutefois relevé

que, parmi les règles pour obtenir une subvention communale, celle concernant le lieu d'habitation des membres n'était pas très logique. En effet si pour un sport comme le football qui voit chaque commune avoir un ou plusieurs clubs, le basket n'est (par exemple) pratiqué que dans 4 communes du canton, ce qui oblige les joueuses et joueurs à un exil régional.

Des statuts mis au goût du jour

«Les valeurs olympiques – «Excellence, Amitié et Respect» – constituent le fondement d'un sport propre, fair-play et performant dans le monde entier. La Charte d'éthique et les Statuts en matière d'éthique du sport suisse s'appuient sur ces valeurs et sont des composantes obligatoires des Statuts de chaque fédération membre de Swiss Olympic». Les composantes obligatoires sont

1. Traiter toutes les personnes de manière égale
2. Promouvoir l'harmonie du sport avec l'environnement social
3. Renforcer le partage des responsabilités
4. Respecter pleinement les sportifs au lieu de les surmener
5. Eduquer à une attitude juste envers les autres et la nature
6. S'opposer à la violence, à l'exploitation et au harcèlement
7. S'opposer au dopage et à la drogue
8. Renoncer au tabac et à l'alcool pendant le sport
9. S'opposer à toute forme de corruption

Ce texte de Swiss Olympic oblige donc toutes les sociétés sportives à adapter leurs statuts, ce que le MBC s'est empressé de faire lors de son AG.

Le verre de l'amitié a scellé cette 42^e assemblée générale.

Belle saison 26 -27 au MBC!

DJ

— UN ESPACE POUR —

*Écouter
Partager
Grandir
ensemble*

ATELIER DE PAROLE
ouvert à chacun et chacune

Jeudi 10 septembre 2026
de 20h à 21h30

Salle sous l'église catholique de St Blaise

Animé par Gabrielle De Gasparo, psychopraticienne spécialisée en neuroatypies et coach

Dans le cadre de l'Unité Pastorale EST

Inscriptions et renseignements :
• au 076 568 16 13 tel ou WhatsApp
• ou par e-mail: cure.st-blaise@cath-ne.ch

Unité Pastorale EST
Cressier, Le Landeron, St-Blaise

« Une soirée pour déposer ses mots, être écouté, et se sentir relié aux autres dans la bienveillance. »

CRESSIER

Regard neuf au fil du Grand Tour de l'Eau



Retracer le trajet de l'eau des deux ruisseaux qui ont débordé le 22 juin 2021 est une manière de se souvenir, mais aussi de mettre en évidence l'entraide communautaire, l'action de l'armée et la reconstruction. Autant d'éléments qui ont contribué à faire du village un symbole de résilience.

Dimanche 30 août, sous un soleil radieux, la communauté cressiacoise a célébré l'inauguration officielle du Grand Tour de l'Eau. Les festivités ont débuté sur la place du village par la partie protocolaire, magnifiquement rythmée par un concert d'introduction de la fanfare L'Espérance.

Lors de son allocution, Laila Cinotti, présidente du CC, a tenu à saluer la concrétisation d'une idée partie d'un élément simple, l'eau: «Nous savons peut-être mieux qu'ailleurs que notre relation avec l'eau peut être à la fois belle, précieuse... et plus difficile.» S'agissant du Grand Tour, elle a précisé: «Au-delà d'une promenade tranquille, ce parcours propose de redécouvrir Cressier, son histoire et son patrimoine à travers l'eau, élément essentiel du quotidien.» Enfin, l'oratrice a chaleureusement remercié celles et ceux qui ont consacré bénévolement leur engagement, leur temps et leur énergie à façonner ce projet.

À la tête de l'association Cressier Solidaires, déjà à l'origine du Petit Tour inauguré l'an passé, Sylvain Persoz a présenté le projet «qui met en valeur notre magnifique région et ses panoramas (Chasseral, Trois-Lacs, Alpes) et qui commémore l'inondation de 2021», tout en expliquant la gestion de l'eau potable et le façonnage du sol calcaire.

Après avoir pris connaissance des consignes de route données par les membres du groupe de travail et reçu leur kit de départ (bouteille d'eau, pomme et documents de parcours), la centaine de participants a pu choisir son mode de découverte. Certains groupes sont partis à vélo, tandis que d'autres ont opté pour la marche, une navette étant également à leur disposition.

Malgré la chaleur et la raideur de la pente, les randonneurs ont gravi le versant à travers la forêt asséchée. Rassemblés devant les panneaux d'information, ils ont retrouvé un deuxième souffle pour échanger leurs témoignages et raviver les souvenirs de la crue destructrice du Ruhaut et du Mortruz, au fil des explications passionnées de Laure, la guide des marcheurs. Chemin faisant, ils ont surtout pu constater les travaux de sécurisation réalisés sur le tracé des deux cours d'eau. Désormais moins nombreuse après le départ de ceux qui avaient préféré emprunter la navette pour la descente, la troupe de randonneurs a bouclé son parcours de 12 km dans la bonne humeur.

Placé sous le signe de la nature, de l'histoire et de la solidarité, l'événement a offert une véritable parenthèse bucolique aux participants. Dans ce cadre préservé, ces derniers ont pu profiter de paysages à couper le souffle et observer les animaux en pâture, le tout dans une ambiance particulièrement chaleureuse. Empressés de se rafraîchir et de raconter leur périple, les marcheurs ont retrouvé les cyclistes, eux aussi revenus d'une belle escapade, sur la place du village, où le groupe Pierre Bechir et Käriss assurait l'animation musicale. Au-delà du plaisir partagé lors de cette journée conviviale, sportive et riche en découvertes, les nombreux échanges ont témoigné d'une grande satisfaction générale.

GC

HAUTERIVE

Une Fête d'Automne réussie

Le dernier week-end d'août de chaque année paire est un rendez-vous emblématique pour la population altarienne. La Fête d'Automne d'Hauterive s'est ainsi déroulée les 28 et 29 août, organisée par l'Union des Sociétés Locales d'Hauterive (USLH) et les bénévoles des différentes sociétés.

Sous le soleil, la fête s'est ouverte à 18 h. Les différents stands de boissons et de restauration étaient prêts à accueillir les Altariens. Planchettes de saucisses sèches et de tomates, friture de bondelles, steaks vignerons, saucisses, raclettes et gaufres ont permis de rassasier tout le monde, le tout accompagné de vins locaux.

Après une disco pour enfants animée par DJ JPP, la soirée musicale du vendredi s'est poursuivie avec Plüme, guitariste aux sonorités rock et country, qui a enchanté toute la place.

DJ JPP a ensuite prolongé la fête jusqu'à tard dans la nuit.

Samedi, les autorités communales de Laténa ont été accueillies au son des BBM 74. Les animations ont par la suite été nombreuses: jeux en bois, château gonflable, grimage et pêche aux canards. Le traditionnel cortège des élèves, sur le thème «Voyage dans le temps», a défilé au son de l'Association musicale Neuchâtel-Saint-Blaise et de la clique Les Archichaux. Le Conseil communal de Laténa et les membres de la Société d'Émulation d'Hauterive ont offert une verrée aux personnes venues assister au cortège.

La soirée a débuté par un concert de rock irlandais des Drunken Leprechauns, avec notamment de très belles reprises des Cranberries, avant de se poursuivre au son de DJ Chris.

Un grand merci à tous les bénévoles des sociétés et à tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette fête, témoignant ainsi de leur attachement à leur commune. Cette fête doit perdurer. Rendez-vous donc en 2028!

AP



PAS PERDUS

Quatre fois l'an, le conseiller aux États Baptiste Hurni (PS/NE) et le conseiller national Damien Cottier (PLR/NE) s'expriment sur un sujet dont on parle dans la «salle des pas perdus» qui abrite les échanges entre parlementaires. En cette rentrée tous deux s'expriment contre l'initiative sur la neutralité soumise au vote le 27 septembre.



L'initiative sur la neutralité ou comment se draper d'une fausse dignité pour soutenir les dictateurs

Tout le monde défend la neutralité suisse. Elle a permis au pays de défendre son intégrité territoriale, de s'imposer comme une plaque tournante des bons offices mais aussi d'assurer sa survie dans les heures les plus sombres de l'histoire. Personne ne la remet d'ailleurs sérieusement en question.

Pourquoi donc une initiative pour la neutralité, quand la Suisse est déjà neutre?

Tout l'enjeu de la votation du 27 septembre se fige dans cette question. Aujourd'hui, la neutralité n'est pas définie dans la Constitution suisse, qui se borne à établir que l'Assemblée fédérale et le Conseil fédéral ont pour mission constitutionnelle de préserver la neutralité du pays sans expliciter le concept. De fait, le droit de la neutralité est uniquement défini par deux conventions internationales de 1907 dont la Suisse est signataire et qui règlent le comportement à adopter en temps de guerre. C'est peut-être toute la force du concept helvétique: s'adapter aux enjeux de l'époque en respectant un socle minimal. Certes, certains épisodes sont plus glorieux que d'autres – l'accueil en 1871 de l'armée Bourbaki et ses 87 000 soldats affamés, au nom de la neutralité; certains moins – la vente d'armes par des entreprises privées tant aux Alliés qu'aux nazis.

L'initiative propose un virage à 180 degrés en figeant «une bonne fois pour toutes» la neutralité suisse dans une conception étriquée: l'interdiction d'adhérer à une alliance militaire offensive ou défensive et l'interdiction de prendre des mesures coercitives non militaires contre un État belligérant, sauf obligation de l'ONU.

Qu'il est dangereux de limiter autant sa capacité d'action! En effet, si le conseiller fédéral Cassis se réveillait (on peut rêver!) et proposait de prendre des mesures contre l'État d'Israël pour s'indigner des massacres commis, alors ce serait contraire à l'initiative, sauf résolution de l'ONU (par définition impossible avec le veto étatsunien au Conseil de sécurité). Et surtout, surtout, les mesures prises pour condamner la guerre d'agression de la Russie de Poutine contre l'Ukraine seraient contraires à la neutralité telle que définie par l'initiative.

Tel est bien l'enjeu majeur de la votation. Elle a été lancée par M. Blocher et ses proches lorsque la Suisse a repris les sanctions internationales contre la Russie. Le but de ces gens, c'est que la neutralité leur permette de continuer de commercer avec les pires régimes de la planète. Ne pas choisir de camp, jamais. Or ne l'oublions jamais, ne pas choisir, c'est souvent déjà choisir. La force de la neutralité suisse, c'est de s'adapter aux enjeux de son époque. D'avoir une diplomatie active, de ne pas transformer encore plus notre pays en Ponce Pilate international. Aujourd'hui déjà, au nom de la neutralité, notre positionnement international devient souvent indéfendable, ne condamnant pas comme il se doit les violations répétées du droit international par Israël, les États-Unis, l'Iran et bien d'autres. Cette initiative est l'assurance que par l'absence de sanctions, notre pays soutienne encore davantage l'ignoble, le cruel et l'injuste.

Glissons un grand NON dans l'urne!

Baptiste Hurni, Conseiller aux Etats (PS/NE)

Neutralité: ne laissons pas les grandes puissances décider pour nous!

Le 27 septembre, nous ne voterons pas sur le maintien de la neutralité. La Suisse est neutre, elle le restera. La question est: continuerons-nous à décider nous-mêmes de notre politique étrangère, ou la délèguerons-nous à d'autres?

La neutralité figure dans notre Constitution depuis 1848 et elle est reconnue en droit international depuis 1815. Elle a rendu de grands services: tenir le pays hors des guerres et préserver son indépendance. Mais elle a toujours été un instrument au service de la sécurité de la Suisse, jamais une fin en soi. Et encore moins un totem intangible. Regardons ce que demande l'initiative. Une neutralité perpétuelle et armée? La Suisse la pratique depuis deux siècles. L'interdiction d'adhérer à une alliance militaire? Nous ne sommes membres d'aucune, personne ne propose de le devenir, et si la question se posait, le peuple et les cantons trancheraient par référendum obligatoire. Rester à l'écart des querelles des autres? C'est déjà la règle. Les bons offices? La Suisse les pratique depuis des décennies. Sur tous ces points, l'initiative enfonce des portes ouvertes.

Deux éléments seraient nouveaux. Les deux sont problématiques.

D'abord, la Suisse ne pourrait presque plus coopérer avec d'autres pays en matière de sécurité, sauf en cas d'attaque imminente. Or les exercices communs, la défense aérienne ou la cyberdéfense se préparent en temps de paix, sur des années. Attendre que la menace soit à nos portes, c'est bien trop tard. Et ces coopérations sont compatibles avec la neutralité: la Suisse collabore, mais jamais au point d'être entraînée dans la guerre d'un autre.

Ensuite, la Suisse ne pourrait plus prendre de sanctions économiques, sauf celles du Conseil de sécurité de l'ONU. Or cinq pays y disposent d'un droit de veto. Lorsque l'agresseur est l'un d'eux, aucune décision n'est possible. En 2022, la Suisse n'aurait donc rien pu faire face à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et de fait elle se retrouverait à soutenir indirectement l'agresseur! Ce serait à Moscou, Pékin ou Washington, et non plus à Berne, qu'on déciderait un élément important de notre politique étrangère à savoir si la Suisse peut prendre des sanctions: un comble pour un texte qui se réclame de la souveraineté! Quant aux bons offices, ils ne dépendent pas de la neutralité: la Turquie, le Qatar, les Émirats ou la Norvège, parmi d'autres, accueillent des négociations ou les facilitent sans être neutres. Ce qui fait la force de la Suisse, c'est sa crédibilité, sa fiabilité et son savoir-faire. Si elle ne peut plus défendre le droit international, comme les Conventions de Genève, sa crédibilité s'affaiblira.

Ne changeons pas ce qui a fait ses preuves, surtout pas en période de grande instabilité! Je voterai non.

Damien Cottier, Conseiller national (PLR), Hauteville

LE LANDERON

Sortie des aînés, une magnifique journée sous le soleil et dans la bonne humeur



Jeudi de la semaine passée, dès 9h le matin, les quelques cinquante-six chauffeurs bénévoles prenaient les aînés à leur domicile pour entamer une bien belle journée de découvertes et de plaisir sous un soleil resplendissant.

Passage obligé pour le « Check-point » à la gare du Landeron où chaque véhicule faisait un arrêt contrôle avant de prendre la route en direction du joli petit lac de Brêt. Chacun étant libre de son itinéraire, c'est dans la bonne humeur que les véhicules se dispersaient gentiment au fil des magnifiques paysages de nos campagnes. Petit arrêt pour déguster café et croissant offerts par les chauffeurs avant de se retrouver à bon port.

Vers les 11h, les véhicules arrivent devant le restaurant du Lac de Brêt, tenu depuis 1979 par la famille Da Dalto, tous rejoignent la terrasse ou le devant herbeux pour prendre l'apéritif. Les exclamations de plaisir fusent en retrou-



vant amis ou connaissances dans un joyeux brouhaha. Cerise sur le gâteau avec un accueil d'un joueur de cor des Alpes.

Apéritif pris, il est temps de se rendre dans la magnifique salle à manger et de prendre place pour déguster le menu concocté par le restaurateur. Avec une entrée aux champignons élégamment présenté dans des bols avec couverture de pâte feuilletée, suivi d'un carré de veau, gratin dauphinois et légumes et, pour finir, un dessert de trois gourmandises (tiramisu, verrine de panacotta et glace aux fruits de la passion). Un café venant terminer ce moment gourmand.

Place à la partie officielle de cette 68^e course des aînés

Yves Frochaux organisateur et membre du comité de la SDL (Société de Développement du Landeron) a le plaisir d'apporter à l'assemblée les meilleures salutations de la SDL qui, année après année offre aux aînés une courses dans

les plus beaux endroits de Suisse, tout en saluant également la présence d'Olivier Perrot, président et de François Chetelat membre.

Il est ravi de revenir dans cet endroit après onze années. À l'époque, 161 participants étaient là alors que cette année, ce sont 209 participants (chauffeurs compris) qui sont présents.

Il donne ensuite quelques informations relatives à ce site tout en soulignant que, à une époque sans autoroute, pour se rendre en valais ou sur la riviéra on devait passer par le Lac de Brêt pour rejoindre Vevey.

Pour conclure, il remercie tous les chauffeurs-euses qui se mettent chaque année à disposition avec leurs véhicules en prenant souvent une journée de congé.

Il remercie également l'administration communale pour sa participation logistique sans oublier René Ansermet son « aide de camp » depuis de nombreuses années.

Fin du repas et retour

Les estomacs bien pleins, il est temps de prendre le chemin du retour pour une dernière halte au Restaurant de la Tène pour se retrouver encore tous ensemble autour d'un verre et du traditionnel sandwich au jambon.

Chacun est ramené chez lui vers 17h avec le cœur plein de beaux souvenirs.

Un grand merci à la SDL, à Yves et René, organisateurs, pour cette toute belle journée ensoleillée.

Prochaine édition : jeudi 2 septembre 2027

CP

À L'AFFICHE

VE 11 - DI 13.09 :
PAS DE SÉANCE EN RAISON DE LA FÊTE DU VIN

LES CAPRICES DE L'ENFANT ROI
MA 15 SEPTEMBRE À 20H
DI 20 SEPTEMBRE À 17H

LA FIN D'OAK STREET
SA 19 ET ME 23 SEPTEMBRE À 20H EN VF
DI 20 SEPTEMBRE À 20H EN VOST
DI 27 SEPTEMBRE À 17 EN VOST

SOUDAIN
ME 16, VE 18, SA 26 ET DI 27 SEPTEMBRE À 20H

FJORD
MA 22 ET VE 25 SEPTEMBRE À 20H EN VOST

CHANGEMENT D'HORAIRE :
LES SÉANCES DU SOIR AURONT
DORÉNAVANT LIEU À 20H AU LIEU DE 20H30

PROCHAINEMENT

LAUNDRY
GARANCE
RAISON ET SENTIMENTS
DES MINIONS ET DES MONSTRES
FREEDOM - LE DESTIN DE SHEWIT
TOY STORY 5

WWW.CINE2520.CH

**LES JARDINS
de Benjamin**
PAYSAGISTE

CRÉATION
Pose de pavés et dalles
préfabriqués ou naturels
Terrassements
Pose de bordures

ENTRETIEN
Taille d'arbustes, d'arbres
d'ornement et fruitiers
Elagage et abattage
Plantations et gazon
Entretien de jardin

lesjardinsdebenjamin.ch

Mobile: 079 201 68 85

Tu désires connaître
les histoires de la Bible, connaître les
valeurs chrétiennes et partager des
moments sympas avec d'autres enfants ?

jeudi-midi
Club d'enfants 7 - 10 ans

Chaque jeudi en période scolaire
de 12h à 13h30 à l'Espace Perrier - Marin

Viens nous rejoindre à la
reprise, dès le 20 août 2026

Histoires bibliques | Jeux et chants
Repas, dessert et boissons pour 7.- Frs
Renseignements et informations :
info@jeudi-midi.ch - www.jeudi-midi.ch

Nous encourageons
et organisons le
covoiturage pour les
enfants de l'école de
St-Blaise et de Wavre.



CAFE THEATRE
**LA TOUR
DE RIVE**
LA NEUVEVILLE



Café-Théâtre de la Tour de Rive - Yumi Ito
Vendredi 18 septembre 2026 à 20h00

Vendredi 18 septembre 2026 à 20h00 – Yumi Ito

C'est avec plaisir que nous enregistrons déjà beaucoup de réservations pour nos différents spectacles. Par exemple, les réservations ont déjà dépassé la moitié de la capacité de la salle pour Yoann Provenzano le 31 octobre 2026!

Alors n'hésitez pas à réserver rapidement vos places et ceci, même si vous n'avez pas encore reçu votre carte d'abonnement ou si vous désirez simplement (sans abonnement) déguster un de nos spectacles ou concerts.

Selon le grand nombre de réservations, certains événements pourraient être doublés (si le calendrier des artistes le permet) afin d'accueillir le maximum d'intéressés.

Programmation 2026-2027

Vous trouverez toutes nos différentes formules d'abonnement ainsi que le programme complet sur notre site internet www.latourderive.ch. Ces abonnements annuels sont toujours très attractifs au vu des nombreuses représentations programmées et des prix d'entrée généralement fixés de CHF 30 à 35.- par personne.

Pour recevoir par poste l'abonnement de votre choix, réglez la somme correspondante sur le compte bancaire suivant:

Fondation Café-Théâtre de la Tour de Rive

2520 La Neuveville

Banque Raiffeisen Neuchâtel et Vallées

IBAN CH45 8080 8007 9520 4261 0

A tout bientôt, on se réjouit!

Toute l'équipe du CTR

**Votre voix
au cœur
de la Parole**

Participez activement à la liturgie
**Devenez lecteur ou lectrice
lors de nos offices !**

**Scannez le
code QR**

pour vous inscrire
aux lectures des
différents offices.

<https://ssbcl.ch>

Merci pour votre engagement
et votre service !

MARIN

Un rallye pour ses 40 printemps

Pour marquer ses 40 ans d'existence, Ludotène (la ludothèque de Marin-Epagnier) organisait, ce samedi, un rallye pédestre dans le village.



Une quinzaine d'équipes se sont affrontées en trottinant sur un engin diabolique, en utilisant Eole pour parquer une balle de pingpong dans son garage, en identifiant des sirops aux couleurs psychédéliques, en lançant des balais WC dans leur réceptacle habituel, en tentant d'obtenir le plus de points possibles avec des anneaux pas magiques, en transportant avec précaution de l'eau, en reconstruisant une image le

plus rapidement possible, en suspendant des chaussettes (par paire je vous prie), en parcourant en relais un parcours dans une course au sac effrénée, en estimant le contenu d'une bouteille remplie de perles (il fallait voir grand) pour finir par une course de moto écologique (à la force des mollets). Les classements (un peu téléguidés) ont permis à chacune et chacun de repartir avec des prix offerts pour l'occasion par des généreux donateurs.

Ludotène, presque un demi-siècle

La Ludotène est née d'une initiative locale portée par l'Entente marinoise. Une association bénévole et non politique a ensuite été créée pour structurer le projet, avant l'ouverture officielle de la ludothèque en avril 1986. Destinée aux enfants, adolescents et adultes de l'Entre-deux-Lacs, elle a d'abord été installée dans la salle des sociétés, au sous-sol de la Maison de Commune à Marin. En 2002, pour se rapprocher des structures scolaires, la ludothèque a déménagé à la Rue de la Fleur-de-Lys 7, juste à côté des collèges de Marin. En mars 2008, l'association adopte officiellement son nom actuel. L'association fonctionne aujourd'hui grâce au soutien de la commune de La Tène via une subvention annuelle. Elle met à disposition des centaines de jeux et jouets, incluant des collections de matériel spécialisé pour les enfants souffrant de troubles DYS ou autistiques.

Comment fonctionne Ludotène?

Les familles intéressées s'inscrivent comme membre en payant une cotisation annuelle qui s'élève à 25 francs. Une taxe par jeu variant de 1 à 6 francs (selon la valeur de la boîte) est perçue au moment de l'emprunt. Il est possible d'acheter une carte prépayée au prix de 20 francs qui donne droit à une valeur de 22 francs de location. Les jeux et jouets sont loués pour une période de 4 semaines. Les durées de prêt sont automatiquement rallongées durant les vacances scolaires et les jours fériés (la date limite exacte est tamponnée sur chaque jeu). La prolongation se fait sur place directement durant les heures d'ouverture ou en écrivant avant l'échéance par courriel à ludomarin@net2000.ch.

L'association est entièrement gérée par une équipe d'une quinzaine de personnes, toutes bénévoles. La gestion et la direction de l'association sont actuellement placées sous la responsabilité de Sylvia Hirschi, qui officie en tant que présidente.

Déçues par le petit nombre de participants à ce rallye, mais avec le désir de faire vivre cette institution, les bénévoles de Ludotène préparent maintenant le déménagement des jeux dans la nouvelle structure CSUM 2 (en 2027) et attaquent avec détermination et plaisir la nouvelle décennie qui se profile.

DJ

Depuis 1880

LIENHER
FENÊTRES & PORTES

Nouveau logo – Mêmes valeurs locales

032 853 23 24 www.lienher.ch

GOTTBURG SA

Photovoltaïque en 2027 : pas de panique, votre courant solaire garde toute sa valeur



Vous avez peut-être vu récemment des titres annonçant qu'à partir de 2027, les propriétaires de panneaux photovoltaïques pourraient devoir « payer pour injecter leur courant ».

Cette affirmation mérite d'être remise dans son contexte. À partir du 1^{er} janvier 2027, la réglementation suisse prévoit effectivement qu'en l'absence d'un autre modèle convenu avec le gestionnaire de réseau, le prix de reprise de l'électricité photovoltaïque pourra évoluer en fonction du marché, avec une valeur calculée toutes les quinze minutes.

Lors des périodes de très forte production solaire, notamment certains jours d'été autour de midi, le prix du marché pourra ponctuellement être très faible, voire négatif.

Mais cela ne signifie absolument pas que le photovoltaïque ne sera plus rentable. Bien au contraire: cette évolution renforce l'intérêt de consommer intelligemment l'énergie que l'on produit soi-même. Produire son électricité reste particulièrement intéressant. Chaque kilowattheure solaire consommé directement dans votre habitation ou votre entreprise est un kilowattheure que vous n'avez pas besoin d'acheter au réseau.

L'autoconsommation reste donc généralement beaucoup plus intéressante que la simple revente de l'électricité produite.

Le photovoltaïque entre aujourd'hui dans une nouvelle phase: il ne s'agit plus uniquement de produire de l'électricité, mais également de décider intelligemment quand la consommer, quand la stocker et quand l'injecter sur le réseau.

La batterie devient un élément de plus en plus important

Une installation de stockage permet de conserver l'énergie produite pendant les heures très ensoleillées et de l'utiliser plus tard, par

exemple le soir ou durant la nuit. Selon le système installé et les conditions de votre gestionnaire de réseau, cette énergie pourra également être injectée ultérieurement, lorsque la demande et le prix de l'électricité sont plus élevés. Une batterie permet ainsi de:

- augmenter fortement son taux d'autoconsommation
- réduire ses achats d'électricité sur le réseau
- limiter les injections aux moments où le réseau est déjà fortement alimenté
- mieux valoriser sa propre production solaire

Une installation photovoltaïque peut désormais gérer automatiquement votre énergie.

Les systèmes modernes de gestion de l'énergie, appelés EMS, pour Energy Management System, permettent d'aller encore plus loin. Ils peuvent automatiquement privilégier l'utilisation de l'électricité solaire pour:

- recharger une batterie
- recharger un véhicule électrique
- produire l'eau chaude sanitaire
- alimenter une pompe à chaleur
- faire fonctionner certains appareils consommateurs d'énergie
- ou différer l'injection sur le réseau

Demain, ces systèmes pourront de plus en plus tenir compte des tarifs de l'électricité et des conditions du réseau pour utiliser votre production au moment le plus avantageux.

Et dans le canton de Neuchâtel?

Il est également important de rappeler que le système dynamique n'est pas obligatoirement appliqué par tous les gestionnaires de réseau. Ceux-ci peuvent proposer leur propre modèle de rémunération. Viteos a par exemple choisi en 2026 de maintenir un tarif annuel fixe pour la reprise de l'électricité photovoltaïque sur sa zone de desserte. Les conditions définitives pour 2027 devront donc toujours être examinées en fonction du gestionnaire de réseau concerné.

Des subventions pour la pose de batterie

L'État de Neuchâtel veut encourager financièrement la pose de batteries permettant de stocker l'électricité produite par des panneaux solaires photovoltaïques existants ou nouveaux. Le soutien cantonal s'élève depuis le 1^{er} mars à CHF 800.- par dispositif, complété par CHF 80.- par kilowattheure (kWh) de capacité de stockage.

Le photovoltaïque ne devient pas moins intéressant. Il devient plus intelligent. L'avenir du solaire repose sur trois éléments complémentaires:

- produire
- stocker
- consommer intelligemment

Chez Gottburg SA, nous suivons attentivement l'évolution du marché et des nouvelles réglementations afin d'accompagner nos clients dans l'optimisation de leurs installations photovoltaïques.

Pour une installation existante comme pour un nouveau projet, nous pouvons analyser avec vous:

- votre production photovoltaïque
- votre consommation réelle
- votre taux d'autoconsommation
- l'intérêt économique d'une batterie
- la gestion intelligente de votre installation
- la recharge d'un véhicule électrique
- ainsi que les possibilités d'optimisation de votre production et de votre consommation

Le toit, c'est nous! Et l'énergie produite sur votre toit mérite d'être utilisée au meilleur moment.

Gottburg SA Toitures & Façades – Centre artisanal BIOPOLIS

Route de la Gare 68 – 2017 Boudry

Tél. 032 846 16 30

www.gottburg.ch

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi: Le **BUZZ** (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf exception et vacances.

Pour en savoir davantage sur le programme, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition (jusqu'à fin septembre) – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

JEUDIS DIEU (Module 1): Les jeudis de 17h15 à 18h15, pour les enfants de la 3H à la 5H, au Centre Paroissial de Cressier. Reprise dès le jeudi 22 octobre.

Plus d'infos sur www.jeusamdisdieu.ch ou auprès de R. Letare, diacre ou de Nicolas Droz 078 605 17 78

Inscriptions jusqu'au 20 septembre.

Pour en savoir plus sur les activités de la paroisse www.entre2lacs.ch Flyers papier disponibles dans les divers lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 13 septembre: 10h00 Culte au centre paroissial de Cressier
10h00 **Culte café croissant**, accueil au foyer, puis témoignage au temple de Jonathan Capela, sur le thème «**Relève-toi**».

Cordiale invitation à chacun.

En savoir plus Jonathan: www.association-releve-toi.ch

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Marin

Pause Mardi midi: Accueil tous les mardis (sauf vacances) dès la 9H au Clos-de-la-Chapelle 10, de 12h à 13h30. Pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique (**navette possible entre St-Blaise et Marin**).

Infos et inscriptions auprès de Ruth Letare (contact ci-après).

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier:

Mardi 15 septembre: 10h00 Culte au **Home St-Joseph**.

Chaque mercredi: dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Pour un éventuel transport pour les cultes, contactez au préalable Erica Schwab, 032 751 28 30

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner – prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeu de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeu de midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

New Kia EV4

Réservez un essai sur route auprès de votre partenaire Kia.

Désormais
avec un
leasing à 0%*



KIA
Movement that inspires



En savoir plus.

Garage Carrosserie Storrer Sàrl

Grand pont 2 | 2087 Cornaux

+41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Modèle illustré: Kia EV4 GT-Line 81.4 kWh aut., CHF 49'950.-, prime EV de CHF 2000.- déjà déduite. Peinture métallisée CHF 830.-, 15,8 kWh/100 km, 18 g CO₂/km, rendement énergétique B. *Calcul de leasing, p. ex. à 0%: Kia EV4 Lite 58.3 kWh aut., CHF 34'450.-, prime EV de CHF 2000.- déjà déduite. Mensualité leasing CHF 299.-, taux de leasing 0%, taux de leasing eff. 0%, durée 24 mois, 10'000 km/an, versement initial CHF 8612.- (non obligatoire), assurance casco complète obligatoire non incluse, le partenaire de leasing est MultiLease AG. Une demande de leasing n'est pas accordée lorsqu'elle entraîne le surendettement du consommateur ou de la consommatrice. Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 111 g CO₂/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP. Offre valable jusqu'au 28.2.2026 ou jusqu'à épuisement des stocks (seulement chez les partenaires Kia participants).





La Commune de Laténa et l'association Atic vous proposent des formations destinées aux seniors souhaitant apprendre à utiliser leur smartphone de manière simple et pratique.

Grace à cette formation, vous pourrez :

- ✓ Mieux maîtriser votre téléphone
- ✓ Communiquer avec vos proches
- ✓ Gagner en autonomie dans l'utilisation des outils numériques



Inscriptions et renseignements
Association Atic : 032 536 73 13

Dates 2026

2 · 9 · 16 · 23 · 30 juin

Grand'Rue 29 | Grand'Rue 35
Saint-Blaise

1 · 8 · 15 · 22 · 29 septembre
6 · 13 · 27 octobre
17 novembre

Espace Perrier, Marin

Vita'LATÉNA

Avec le programme Vita'Laténa, profitez chaque semaine d'activités sportives gratuites, ouvertes à toutes et tous !

Retrouvez-nous sur les infrastructures de la commune pour partager des moments dynamiques, dans une ambiance conviviale et accessible, quel que soit votre niveau. En cas de mauvais temps, l'activité sera annulée, à l'exception du cours "Gym cardio" qui se déroule en intérieur

Dimanche	13 septembre	10 h 00	Beach volley Beach Volley Littoral Est	Beach volley d'Hauterive
Mercredi	16 septembre	17 h 30	Fitness en plein air Barbara André (AB Training)	Fitness urbain de Saint-Blaise
Dimanche	20 septembre	10 h 00	Parcours Vita Marin Basket Club	Parcours Vita de Marin
Mercredi	23 septembre	17 h 30	Fitness en plein air Jessica Sousa (JessActiv)	Fitness urbain de Saint-Blaise
Dimanche	27 septembre	10 h 00	Gym cardio Michel Vesco	Maison de commune, Enges



Programme complet sur notre site internet

Service cantonal de la santé publique

ine.ch

UNE DOSE DE VITALITÉ OFFERTE PAR VOTRE COMMUNE !



MARIN-EPAGNIER

Le temps a passé, bien des choses ont changé, d'autres sont restées mais l'essentiel demeure



Depuis 1971, le Club du Jeudi La Tène a navigué à travers le temps et l'espace. Depuis 55 ans, il a vécu les changements technologiques et sociaux, mais son esprit est resté le même: proposer, un jeudi par mois, un rendez-vous convivial aux seniors de la commune. La saison 2026-2027 poursuivra cette tradition avec un programme varié mêlant culture, nature, voyages, rencontres et moments festifs.

Le programme

10 septembre 2026	Balade extra muros (est annulée en cas de mauvais temps) avec Roselyne Grandin
08 octobre 2026	Les accents d'ici: à la découverte des parlers romands avec Romane Bettex
12 novembre 2026	Chancelier d'une ville? Présentation et anecdotes! avec Remy Voirol
10 décembre 2026	Thé dansant avec l'Orchestre Swingin' Hot For et Intermède choral « Les amis de ♥ en Chœur »
14 janvier 2027	Ces animaux qui vivent autour de nous avec Robert Paillard
11 février 2027	1'000'000 d'espèces d'insectes ... Mais à quoi peuvent-ils bien servir? avec Anne Freitag
11 mars 2027	Ouzbékistan - Sur la route de la Soie avec Roselyne et Francis Grandin
08 avril 2027	Epoustouflante Namibie - Terre des Braves avec Monique Calame et Eva de Swarte
13 mai 2027	Balade extra muros (est annulée en cas de mauvais temps) avec Roselyne Grandin
10 juin 2027	Date provisoire de la course annuelle

Et comme le disent en chœur Monique Calame, Roselyne Grandin et Eva de Swarte (les responsables du club du Jeudi), « Mesdames et Messieurs, rejoignez-nous, poursuivez l'aventure et ajoutez votre présence à l'histoire du Club du Jeudi La Tène. Vous y serez accueillis avec joie, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Nous nous réjouissons de vous revoir ou de faire votre connaissance ».

Alors, à vos agendas...

APÉRO DE FIN D'ÉTÉ À SAINT-BLAISE



Rendez-vous le vendredi 18 septembre 2026 dès 18h sur le parvis du Temple.

Le comité de la Commission du 3Février (C3F) organise son traditionnel apéritif villageois de fin d'été.

Sur un principe canadien, le comité fournit les boissons et se charge du service et les participants partagent les victuailles qu'ils auront confectionnées dans les cuisines du village.

L'événement sera annulé en cas de météo défavorable, le bon sens étant de mise dans ces circonstances.

Nous espérons vous y voir nombreuses et nombreux pour partager un moment de convivialité qui clôturera la saison la plus ensoleillée de l'année!

Le comité de la Commission du 3Février

DJ



SAINT-BLAISE

Matches du FC Saint-Blaise

Samedi 12.09.2026

- 9h15 FC Le Locle vs. FC Saint-Blaise
championnat Juniors D-9 - 1^{er} degré - tour automne
Groupe 1 - Jeanneret - A - terrain synthétique, Le Locle
- 11h30 FC Le Locle vs. FC Saint-Blaise
championnat Juniors D-7 - tour automne - Groupe 1
Jeanneret - A - terrain synthétique, Le Locle
- 13h00 TE2L vs. FC Saint-Blaise
championnat Juniores féminines FF-14 (9v9) - tour automne
Groupe 1 - Terrain de sports - A, Cornaux
- 14h00 FC Saint-Blaise vs. Team Béroche-Bevaix (Béroche)
championnat Juniors B - Groupe 2 - Les Fourches, St Blaise
- 15h00 FC Val-de-Travers vs. FC Saint-Blaise
championnat Juniores féminines FF-17 - Groupe 1
Terrain de la Léchère - La Léchère, Couvet
- 19h00 FC Haute-Ajoie vs. FC Saint-Blaise I
championnat 2^e ligue interrégionale - Groupe 2
Stade de la Férouse - Terrain principal, Grandfontaine

Mercredi 16.09.2026

- 18h30 FC Ticino vs. FC Saint-Blaise
championnat Juniors D-9 - 1^{er} degré - tour automne
Groupe 1 - Stade des Marais - A, Le Locle

Samedi 19.09.2026

- 9h00 TE2L Lignières vs. FC Saint-Blaise
championnat Juniors D-7 - tour automne - Groupe 1
Centre Sportif - B, Lignières
- 11h00 FC Saint-Blaise vs. TE2L I
championnat Juniores féminines FF-17 - Groupe 1
Les Fourches, St Blaise
- 13h30 GrpM FC Etoile-Sporting vs. FC Saint-Blaise



MARIN

Matches du FC Marin-Sports

Mardi 08.09.2026

- 19h30 FC Marin-Sports I (Jun.C) - TE2L I (Jun.C), coupe juniors C
1/8 de finale

Mercredi 09.09.2026

- 18h15 FC Boudry Rouge (Jun.D-9) - FC Marin-Sports II (Jun.D-9),
coupe juniors D-9 - 1/16 de finale
- 18h15 FC Val-de-Ruz Bornicans (Jun.D-9) - FC Marin-Sports I
(Jun.D-9), coupe juniors D-9 - 1/16 de finale
- 20h00 FC Marin-Sports - FC Hauterive, championnat Juniors B
Groupe 1
- 20h15 FC Marin-Sports II - FC Le Locle II, championnat 3^e ligue
Groupe 2

Samedi 12.09.2026

- 10h00 FC Marin-Sports - FC Boudry, championnat Juniores féminines
FF-14 (9v9) - tour automne - Groupe 1
- 10h00 FC Marin-Sports II - ANF-Xamax féminin M-14, championnat
Juniors D-9 - 1^{er} degré - tour automne - Groupe 1
- 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / Cat FF-11 tour automne, organisateur:
Cressier Sport 2019
- 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / Jun.E 1^{er} degré - tour automne, Orga-
nisateur: FC Cortaillod
- 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / Jun.E 2^{ème} degré - tour automne, Orga-
nisateur: FC Cortaillod
- 13h00 FC Marin-Sports I - FC Kosova NE, championnat Juniors C -
2x45 - Groupe 1
- 13h30 Team Béroche-Bevaix (Bevaix) - FC Marin-Sports I, champion-
nat Juniors D-9 - 1^{er} degré - tour automne - Groupe 1
- 15h00 FC Kosova NE - FC Marin-Sports, championnat Juniors B
Groupe 1
- 17h30 FC Marin-Sports I - FC Cortaillod I, championnat 2^e ligue
Groupe 1

Dimanche 13.09.2026

- 13h00 FC Marin-Sports II - Team Vallon, championnat Juniors C
2x45 - Groupe 2
- 14h00 FC Le Locle - FC Marin-Sports, championnat Juniors A - Groupe 1

Mercredi 16.09.2026

- 18h15 FC Marin-Sports II - Team Vallon Xhaka, championnat Juniors
D-9 - 1^{er} degré - tour automne - Groupe 1
- 18h45 Team Béroche-Bevaix (Bevaix) - FC Marin-Sports, champion-
nat Juniores féminines FF-14 (9v9) - tour automne - Groupe 1
- 20h15: FC Colombier I (2^e) - FC Marin-Sports I (2^e), coupe neuchâte-
loise - 1/16 de finale



LeLanderonAprèsDemain



Dimanche 13 septembre 2026

De 11h à 16h à la Cure Catholique, rue St Maurice 3, Le Landeron

Venez réparer vos objets courants avec nos experts bénévoles :

Electro-ménager

Outils

Multimédia, ordinateurs (utilisation)

Habits, couture

Vélo

Etc.

Nous vous accueillerons également volontiers pour boire un café.



www.lelanderonapresdemain.org
info.lelanderonapresdemain@gmail.com
Jean-Philippe Senn 079 549 29 04

LIGNIÈRES

Matches du FC Lignières

Samedi 12.09.2026

- 9h00 Tournoi Juniors F
Organisateur: FC Lignières - Centre Sportif, Lignières
- 11h00 TE2L Lignières - GrpM Le Parc II
championnat Juniors D-9 - Ancien Stand, Le Landeron
- 14h00 FC Val-de-Ruz - TE2L I - championnat Juniors C
Centre Sportif, Les Geneveys s/Coffrane
- 14h00 Tournoi Juniors E
Organisateur: FC Lignières - Centre Sportif, Lignières
- 16h00 FC Corcelles Cormondrèche II - TE2L II
championnat Juniors C - Stade du Grand Locle, Corcelles
- 17h30 Team Lignières-Landeron II - FC Superga II
championnat 4^e ligue - Centre Sportif, Lignières
- 18h30 Team Neuchâtel - TE2L II
championnat Juniors A - Le Chanet, Neuchâtel

Dimanche 13.09.2026

- 9h00 Tournoi Juniors G
Organisateur: FC Lignières - Centre Sportif, Lignières

Mercredi 16.09.2026

- 19h30 TE2L I - GrpM Le Parc
championnat Juniors C - Terrain de sports, Cornaux



HAUTERIVE

Matchs du FC Hauterive

Samedi 12.09.2026

Juniors F Playa: Tournoi animation / FC Val de Ruz

Juniors F Cima: Tournoi animation / Team 2L Lignières

10h00 Tournoi animation Jun.E / FC Corcelles Cormondrèche
Stade du Grand Locle - A, Corcelles

9h00 FC Hauterive D-7 - Team DS Chaux-de-Fonds (Deportivo) I
Vieilles Carrières - A, Hauterive

11h30 FC Hauterive D-9 - FC Ticino - Vieilles Carrières - A, Hauterive

14h00 FC Hauterive CII - Grpm des Vallées (La Sagne)
Vieilles Carrières - A, Hauterive

14h30 FC Boudry I - FC Hauterive CI
Stade des Buchilles B, Plaine de Perreux

16h30 FC Hauterive B - FC Le Locle - Vieilles Carrières - A, Hauterive

20h00 FC Hauterive II - FC Lusitanos I (3^{ème} Ligue)
Vieilles Carrières - A, Hauterive

Dimanche 13.09.2026

Juniors G: Tournoi animation / FC Lignières

10h30 FC Hauterive I - FC Colombier I (2^{ème} Ligue)
Vieilles Carrières - A, Hauterive



CORNAUX

Matchs du FC Cornaux

Judi 10.09.2026

18h30 TE2L Cornaux-TE2L Lignières
championnat Juniors D-7 - tour automne - Groupe 1
Terrain de sports - A, Cornaux

Vendredi 11.09.2026

20h00 FC Val-de-Travers III-FC Cornaux - championnat 4^e ligue - Groupe 1
Les Sugits - Les Sugits Fleurier, Fleurier

Samedi 12.09.2026

10h00 Jun.E 1^{er} degré - tour automne
Tournoi BRACK.CH pmf (ANF, Jun.E, 2026/2027)
Organisateur: FC Cornaux - Terrain de sports - B, Cornaux
13h00 TE2L-FC Saint-Blaise - championnat Juniores féminines FF-14
(9v9) - tour automne - Groupe 1 - Terrain de sports - A, Cornaux

Dimanche 13.09.2026

10h00 Jun.E 2^{ème} degré - tour automne - Tournoi BRACK.CH pmf
(ANF, Jun.E, 2026/2027) - Organisateur: FC Val-de-Travers
Terrain de la Léchère - La Léchère, Couvet

Mardi 15.09.2026

19h00 FC Val-de-Ruz Bourdons-TE2L Cornaux
championnat Juniors D-7 - tour automne - Groupe 1
Terrain de football Sous-le-Mont - B, Dombresson

Judi 17.09.2026

20h30 FC Cornaux (4^e)-FC Boudry I (2^e) - coupe neuchâteloise
1/16 de finale - Terrain de sports - A, Cornaux



Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous

SERVICE & REPARATION

VENTE VOITURES NEUVES

VENTE OCCASIONS

OLDTIMER

**Garage
plus**

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch

LA NEUVEVILLE - AU PROGRAMME!



LES CAPRICES DE L'ENFANT ROI

Comédie de Michel Leclerc

avec Julia Piaton, Nemo Schiffman

1651. Louis (pas encore XIV) est un jeune adolescent. Alors que la Fronde menace, sa mère Anne d'Autriche décide d'exfiltrer son fils pour le mettre à l'abri et le remplace par un sosie. Louis est confié par D'Artagnan à Cyrano de Bergerac qui le cache au sein de la troupe de théâtre de Madeleine Béjart et Molière. Tandis que Madeleine et Cyrano se découvrent une passion commune pour le jeune Molière, Louis découvre la vie et ses plaisirs, l'art et le travail, le courage et la stratégie, tout ce qui fera de lui le Roi Soleil.

MA 15 septembre à 20h

DI 20 septembre à 17h

12 ans - FR - 1h55 - 2026



SOUDAIN

Drame de Ryusuke Hamaguchi

avec Virginie Efira, Tao Okamoto, Gabriel Dahmani

Directrice d'un établissement pour personnes âgées, Marie-Lou tente d'y instaurer une philosophie de soins innovante basée sur l'écoute et la dignité des résidents, malgré la réticence d'une partie de ses équipes. Sa rencontre avec Mari, une metteuse en scène japonaise qui se bat contre un cancer, va bouleverser sa trajectoire. En nouant une amitié profonde, les deux femmes engagent ensemble un combat pour "rendre possible l'impossible"

ME 16, VE 18, SA 26 et DI 27 septembre à 20h

12 (14) ans - FR - 3h15 - 2026



LA FIN D'OAK STREET

Science-Fiction de David Robert Mitchell

avec Ewan McGregor, Anne Hathaway, Maisy Stella

Lorsqu'un mystérieux événement cosmique arrache Oak Street à sa paisible banlieue et la transporte vers un lieu inconnu, la famille Platt, désorientée dans ce nouvel environnement hostile, comprend vite qu'il leur faudra rester unis pour survivre.

SA 19 et ME 23 septembre à 20h en VF

DI 20 septembre à 20h en VOST

DI 27 septembre à 17 en VOST

12 (14) ans - USA - 1h39 - 2026



FJORD

Drame de Cristian Mungiu

avec Renate Reinsve, Sebastian Sían, Alin Panc

Les Gheorghiu, un couple roumano-norvégien très croyant, s'installent avec leurs enfants dans un village isolé au bord d'un fjord norvégien. Bien accueillis, ils se rapprochent rapidement de leurs voisins, les Halberg, tandis que les enfants des deux familles deviennent inséparables. Mais lorsque le corps enseignant découvre des ecchymoses sur l'ainée des Gheorghiu, leur modèle éducatif est soudain remis en question dans une société où la protection de l'enfance est une priorité absolue.

MA 22 et VE 25 septembre à 20h en VOST

14 (16) ans - ROU - 2h26 - 2026



POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS
DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR
WWW.CINE2520.CH



Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Une possibilité bientôt dans le canton de Neuchâtel

Faire de la politique en étant tiré au sort



Afin de pallier le manque d'intérêt des citoyens et citoyennes pour les débats politiques et, partant, pour redonner du souffle à la démocratie, une commission du Grand Conseil vient de mettre en consultation, jusqu'au 1^{er} décembre 2026, un rapport nommé *Convention citoyenne neuchâteloise*.

Expliquons la « machine » imaginée par les 13 députés et députées représentant les sensibilités politiques du législatif cantonal initiateurs du projet.

Par tirage au sort, la Chancellerie d'Etat sélectionnerait 5'000 électeurs et électrices qui seraient invités à participer à la *Convention citoyenne neuchâteloise*. Elle leur proposerait trois thèmes à traiter à choix. Les volontaires feraient partie l'objet d'un second tirage au sort selon leurs caractéristiques individuelles de manière à assurer une représentation équilibrée: genre, âge, niveau de formation, participation ou non aux scrutins.

Lors de ce second tirage au sort seraient sélectionnés trois « échantillons » de 50 membres réunis lors d'une cérémonie publique au cours de laquelle la présidence du Grand Conseil tirerait au sort « celui » qui serait retenu pour constituer la *Convention citoyenne*.

Les travaux de la *Convention citoyenne* seraient répartis sur une période de deux mois. Ses membres recevraient une indemnité de CHF 100.00 par séance limitée à CHF 1'000.00 par personne pour l'ensemble des travaux.

La *Convention citoyenne* ouvrirait une nouvelle voie démocratique parce que cette nouvelle institution aurait la possibilité de déposer au Grand Conseil, à la majorité des deux tiers de ses membres, une *initiative populaire* au Grand Conseil sans les 4'500 signatures d'électeurs et électrices exigées actuellement par la Constitution de la République et canton de Neuchâtel.

C'est, par cette disposition, biaisant la récolte de signatures, que « le chat pourrait avoir mal à la patte » car le projet doit encore être accepté par le Grand Conseil et encore en votation populaire.

Le communiqué de la Chancellerie d'Etat, du 27 août passé, affirme néanmoins: « Ce nouvel organe politique n'a en aucun cas vocation à concurrencer les autorités actuelles et représente à l'inverse une nouvelle voie démocratique de dialogue constructif avec les autorités politiques. Il deviendrait un véritable laboratoire de démocratie directe ».

Claude Zweiacker